

# Commune de MANE

## Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 08 Novembre 2023 à 18 heures

Le quorum est atteint avec 12 élus présents et 2 procurations, soit 14 voix.

Monsieur Le Maire fait le compte-rendu de l'usage de sa délégation :

### **A – Ilot Bourgade – Ilot 1C - Démolition :**

Dans le cadre des travaux de démolition est apparue la nécessité de procéder, préalablement, à l'enlèvement du plomb - Coût 12.000€ HT

### **I – Pôle Enfance – Contrat de Maîtrise d'Oeuvre :**

Monsieur Le Maire rappelle que ce projet concerne la réhabilitation de l'actuelle école primaire et la création d'un restaurant scolaire avec salle de jeux.

Les travaux sont estimés à 2 M€. La mission complète de la maîtrise d'œuvre est de 14%.

Monsieur BACHASSON souhaite avoir communication du contrat et Madame DAUPHIN trouve le projet surdimensionné par rapport au nombre d'enfants.

Monsieur BACHASSON demande le vote à bulletin secret. Après un tour de table, il s'avère que 7 élus sont POUR.

Il est procédé au dépouillement : 7 POUR / 7 CONTRE

Question reportée

### **II – Réseau de chaleur – Etude de faisabilité :**

L'objectif est de savoir s'il y aura possibilité de chauffer, avec du bois, l'ensemble du groupe scolaire et peut-être la Mairie/ Salle Polyvalente / Maison du Patrimoine.

Cette étude est financée à 70% par la Région.

Monsieur BACHASSON fait observer qu'il manque la convention.

Question reportée

### **III – Ilot 1C – Subvention Fonds Vert :**

La Région attribue à la Collectivité la subvention de 695 938€ pour ce projet qui consiste à la création de 4 logements et d'un commerce au rez-de-chaussée.

Après débat, Monsieur le Maire demande qui est favorable pour demander ce financement.

Vote à main levée : 7 POUR

Monsieur BACHASSON demande le vote à bulletin secret. Monsieur Le Maire répond qu'il est trop tard car le vote a déjà été exprimé.

### **IV – Immeuble EPSTEIN – Ouverture de crédits :**

Monsieur Le Maire informe l'Assemblée que des travaux confortatifs de l'appartement du 1<sup>er</sup> étage sont urgents.

L'estimation s'élève à 40 000€ et il convient de procéder à une ouverture de crédits.

Vote à bulletin secret : 7 POUR / 7 CONTRE

Question reportée

## **V – Service «Eau et Assainissement» :**

### **Emprunt de 600 000 € :**

La Caisse des Dépôts et Consignations consent à la Collectivité un emprunt de 600 000€ sur 35 ans.

Monsieur BACHASSON demande communication du contrat.

Monsieur FIORI rappelle que ce sujet a déjà été abordé lors de la réunion du Conseil Municipal du 13 Juillet 2023 qui a été adoptée à l'unanimité.

Après débat, vote à bulletin secret : 7 POUR / 7 CONTRE

Question reportée.

### **Prêt relais – Demande de prorogation :**

Monsieur Le Maire informe les élus qu'en raison du retard dans le versement des subventions, il est proposé de solliciter du crédit agricole la prorogation de ce prêt-relais de 800 000 € pour une période de 12 mois à seule fin de garantir une capacité de trésorerie suffisante dans l'attente du versement des subventions.

Après débat, vote à bulletin secret : 7 POUR / 7 CONTRE

Question reportée.

## **VI – Appellation «Mane-en-Provence» – Renouvellement demande :**

A l'unanimité, l'Assemblée est favorable pour renouveler la demande d'appellation Mane-en-Provence.

## **VII – Plan Local d'Urbanisme – Approbation de la modification simplifiée n°1 :**

A l'unanimité, les élus approuvent la modification simplifiée n°1 du PLU suite à une erreur matérielle, un lot dans le parc d'activités de Pitaugier n'a pas été intégré dans la zone économique.



Mane, le 15 Novembre 2023

Maire de MANE,

Jacques DEPIEDS.